

DÉLIBÉRATION n° 2024/107

L'an deux mille vingt-quatre et le 1er juillet 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 25 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Laurent LAGES, Joël MANO, Philippe LACOSTE et Sylvie ORTEGA.

Procurations : Cindy SIBE à Jean-Claude SUBIAS, Stéphanie NOGUES à Sylvie ORTEGA et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE, Carine VIDAL, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Ingrid ROUZAUD, Maurine FOSSAT et Rony BARTHE.

Absents : Isabelle ORTE, Philippe LACOSTE.

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Tarifs pour les spectacles culturels du second trimestre

Considérant que les membres de la commission culture ont travaillé sur les tarifs des spectacles du second semestre.

Considérant qu'il convient de les valider.

Spectacles et tarifs :

- Jeudi 19 septembre 2024 : comédie théâtrale - "les acteurs sont fatigués" :
 - 18€ tarif normal
 - 15€ pour les membres du COS
 - 8€ pour les moins de 18 ans
 - Gratuit pour les moins de 12 ans
- Jeudi 17 octobre 2024 : théâtre - ARCAL - « Chez Marcel » d'après l'œuvre de Marcel Pagnol
 - 8€ tarif unique
 - Gratuit moins de 12 ans
- Jeudi 21 novembre 2024 : Théâtre - « Victor par Hugo »
 - 18€ tarif normal
 - 15€ pour les membres du COS
 - 8€ pour les moins de 18 ans
 - Gratuit pour les moins de 12 ans

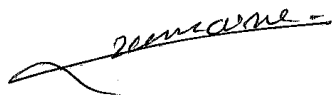
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE

➤ les tarifs des spectacles du second semestre

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,

